

Campagne annuelle d'affiliation à l'assurance maladie complémentaires des soins de santé : du 1^{er} au 30 juin 2022 inclus.

Profitez d'un rabais permanent de 10% sur les primes

La période d'affiliation à l'Assurance Mutuelle contre la maladie et les accidents du personnel des Nations Unies (UNSMIS) est ouverte du 1^{er} au 30 juin 2022.

Les fonctionnaires et les membres de leur famille ont la possibilité de souscrire aux plans d'assurance suivants proposé par GPAFI tout au long de l'année :

- L'Assurance complémentaire des frais de santé : couvre, notamment, les 20 % de frais de traitement ambulatoire, l'hospitalisation en chambre privée et les médecines naturelles ou douces,
- La couverture d'assistance : peut être ajoutée à l'assurance complémentaire des frais de santé pour inclure une assistance médicale, de voyage et de sécurité dans le monde entier.

Pour consulter la notice cliquer sur le lien suivant :

http://www.gpafi.org/files/notice_2022_onu_f_final.pdf

Lorsqu'un membre du personnel et les membres de sa famille s'affilient à l'Assurance complémentaire des soins de santé proposée par le GPAFI en même temps qu'ils s'affilient à UNSMIS, un rabais permanent de 10 % est appliqué sur la prime d'assurance maladie complémentaire. Cette réduction est aussi valable pour la couverture d'assistance.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter. Veuillez cependant noter qu'en attente de la réouverture du Centre d'assistance à la clientèle (CAC), le courriel reste le principal canal de communication :

Téléphone : +41 22 917 9999 – puis taper 7

Courriel : gpafi@un.org

Site internet : www.gpafi.com